

# LES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Plus de 320 700 foyers résidant en Île-de-France bénéficient, fin décembre 2017, du Revenu de solidarité active (Rsa socle) versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une légère hausse de + 1,4 % sur ce dernier trimestre 2017. En revanche, en glissement annuel entre fin 2016 et fin 2017, la baisse observée est de - 0,2 %, bien plus modérée qu'un an auparavant (- 4,4% entre décembre 2015 et décembre 2016). Depuis le début de l'année 2017, les Caf franciliennes ont versé près de 620 millions d'euros, cette masse financière est relativement stable par rapport à 2016, la décroissance du nombre de bénéficiaires étant compensée par l'augmentation du montant moyen versé à la suite des revalorisations du montant forfaitaire.

## ■ Une poursuite de la stagnation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle

Au titre de décembre 2017, le Revenu de solidarité active (Rsa socle) est versé par les Caf d'Île-de-France à plus de 320 700 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,1 % de la population francilienne.

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; plus de 49 100 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations soit 15,3 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

tifs du Rsa socle majoré s'élèvent à 31 400 bénéficiaires contre 31 100 le trimestre précédent. En glissement annuel, la décroissance s'estompe de plus en plus, seulement - 0,2 % entre décembre 2016 et décembre 2017 contre - 4,4 % un an auparavant (cf. figure 1.). Elle est plus soutenue au niveau national où elle atteint - 0,6 %. Le nombre de bénéficiaires percevant une majoration pour isolement est également en baisse (- 2,4 %).

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	51 253	25 211	71 364	34 839	23 104	17 473	21 106	27 235	271 585
Rsa socle + Prime d'activité	10 162	4 764	10 338	5 765	4 909	3 869	4 307	5 030	49 144
<b>Total Rsa socle</b>	<b>61 415</b>	<b>29 975</b>	<b>81 702</b>	<b>40 604</b>	<b>28 013</b>	<b>21 342</b>	<b>25 413</b>	<b>32 265</b>	<b>320 729</b>
Dont Rsa majoré	3 352	2 461	8 229	3 783	3 857	2 304	3 492	3 895	31 373
Dont Rsa jeunes	15	9	22	10	17	9	10	11	103
<b>Personnes couvertes par le Rsa</b>	<b>93 582</b>	<b>52 919</b>	<b>168 895</b>	<b>77 321</b>	<b>57 866</b>	<b>40 773</b>	<b>52 300</b>	<b>67 889</b>	<b>611 545</b>
Évolution 30-09-2017/31-12-2017 (en %)*	-0,1	1,1	1,6	3,3	1,5	1,2	1,5	1,5	1,4

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017.

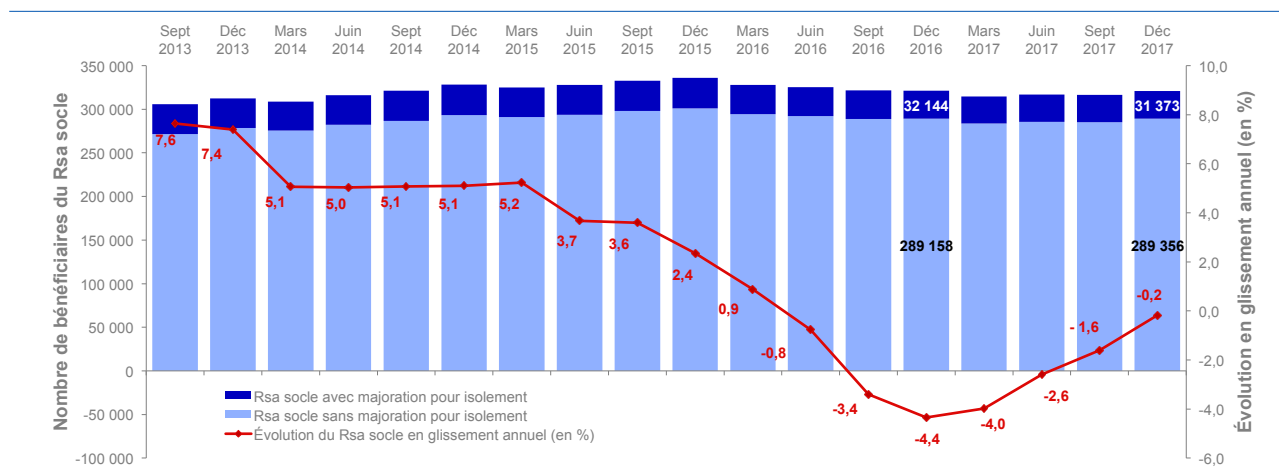
\*Évolution trimestrielle du Rsa.

Lecture : Fin décembre 2017, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 61 415.

Le nombre d'allocataires du Rsa enregistre une hausse de + 1,4 % (+ 4 400) entre septembre et décembre. Au niveau départemental, le Val-de-Marne voit ses effectifs d'allocataires du Rsa socle augmenter le plus significativement avec + 3,3 %. Cette légère croissance au niveau régional concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Les effec-

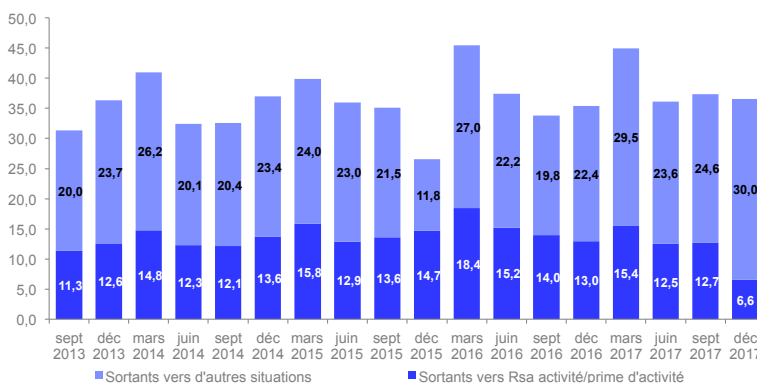
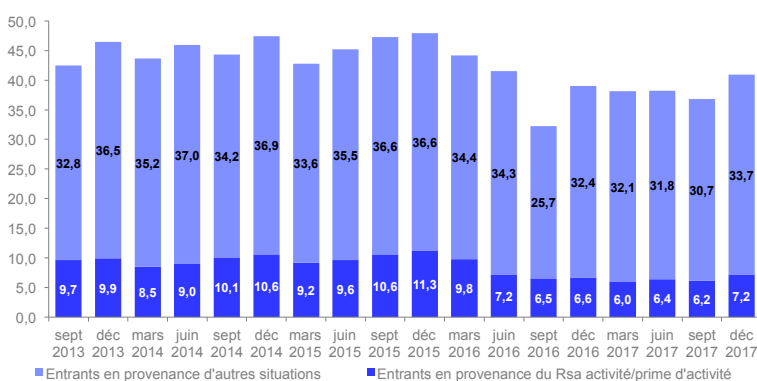
Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle progresse de 4 400 foyers sur ce trimestre, cette hausse pouvant se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur la période (cf. figure 2. et 3.). Fin 2017, près de 41 000 foyers franciliens perçoivent le Rsa, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas trois mois auparavant. La part des basculants de la prime d'activité vers le Rsa progresse sur ce trimestre (+ 17,6 % contre + 16,8 %).

Figure 1. Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017.  
Lecture : En décembre 2017, le nombre de bénéficiaires du Rsa majoré est de 31 373.

Figure 2. et 3. Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017. (2)  
Lecture : En décembre 2017, le nombre de sortants du Rsa socle vers une autre situation s'établit à 30 000 en Île-de-France.

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires du Rsa 1,83 million à fin décembre 2017 », *Rsa conjoncture*, n°21, mars 2018.

(2) Depuis 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 %. Cette mesure prise dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) correspond à la première revalorisation exceptionnelle du Rsa de 10 % sur 5 ans. Au 1er avril 2017, ce montant a été revalorisé de +0,3 % (536,78 euros) par rapport à septembre 2016 (535,17 euros), et de 1,62 % en septembre. Depuis 2013, le Rsa socle aura donc augmenté de + 62,24 euros soit + 13 % en 5 ans, en tenant compte des revalorisations liées à l'inflation.

À l'inverse, 36 600 foyers sortent du dispositif Rsa fin décembre, alors qu'ils percevaient cette prestation au trimestre précédent. Après deux trimestres consécutifs de baisse, le nombre d'ouvertures de droit présente un niveau élevé entre septembre et décembre 2017.

« Cette évolution est notamment liée à la saisonnalité des entrées. La généralisation de la mise en œuvre de la téléprocédure de demande de Rsa en décembre pourrait également concourir à ce résultat. Du côté du nombre de fins de droit, une diminution du nombre de dossiers dans ce cas est observée sur ce trimestre » (1).

### ■ Des masses financières versées relativement stables entre 2016 et 2017

En 2017, les Caf d'Île-de-France ont versé 619,9 millions d'euros au titre du Rsa socle contre 619,6 millions un an auparavant (158,6 millions en décembre 2017, 156,4 en décembre 2016), un montant relativement stable par rapport à 2016, la baisse du nombre de bénéficiaires ayant été compensée par l'augmentation du montant moyen versé à la suite des revalorisations du Rsa. Ces dernières ont ainsi un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa socle, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. Le montant moyen versé est de 494 euros. ■

Delphine Guérin  
Ctrad – Caf en Île-de-France